

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 513

présenté par

M. Myard

ARTICLE 13

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.